

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 1^{er} novembre 2004 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Gilles Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente

1. **Ouverture de la session**
2. **Ordre du jour**
3. **Procès-verbal du 4 octobre 2004**
4. **Procès-verbal du 18 octobre 2004**
5. **Suivi des procès-verbaux**
6. **Déboursés**
7. **Période de questions**

ORDRE DU JOUR

A. Administration générale

1. Règlement d'emprunt R-2004-56 (Pisciculture) / adoption (**copie**)
2. Hélène Jean / fille de Valérie St-Laurent et Yvan Jean
3. Maire suppléant / Gaston Beauchesne
4. Discours du maire
5. Déclaration des intérêts financiers des élus
6. CGIRE / rencontre 21h30
7. Place aux jeunes / demande de don
8. Règlements d'emprunt / R-2003-33 et R-2003-36 – résolution
9. Gala de l'entreprise Mitis 2004

B. Sécurité publique

1. Ramonage / soumission
2. Sécurité incendie (**copie**)

C. Transport

1. Demande de paiement de la subvention pour le pavage

D. Hygiène du milieu

1. Bacs de compostage / sondage

E. Urbanisme

1. Rapport de l'inspecteur des bâtiments (**copie**)
2. J.D. Spécialiste de l'Habitation / échange d'une bande de terrain
3. Madame Rose De-Lima Caron St-Laurent / projet de lotissement

F. Loisir et culture

1. Programme de subvention salariale (2) employés)
2. Halloween / bonbons 150 \$ + divers 60 \$ = 210 \$

G. Édifice et machinerie

H. Divers

345-2004

Ordre du jour

Proposé par: Gaston Beauchesne

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

346-2004

Procès-verbal du 4 octobre

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 4 octobre 2004 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Gilles Gagnon appuyé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

347-2004

Procès-verbal du 18 octobre 2004

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 18 octobre 2004 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Paul-Eugène Gagnon appuyé par Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité que le directeur général et secrétaire-trésorier soit dispensé d'en donner la lecture et le procès-verbal soit adopté.

Adopté

Suivi des procès-verbaux

Le maire fait la lecture de quelques résolutions

FACTURES PAYÉES - OCTOBRE 2004

1	Rémunération élus - octobre	2 147.10 \$
2	Rémunération employés -octobre	23 612.32 \$
3	REER - octobre	1 853.41 \$
4	Caisse populaire Ste-Luce - Luceville - règl. naissance	150.00 \$
5	Fabrique de Luceville - location	689.15 \$
6	Petite caisse - timbres/bulletin	397.11 \$

7	Financière Manuvie	2 525.95 \$
8	Hydro-Québec - éclairage public	2 262.79 \$
9	- hygiène du milieu	2 250.78 \$
10	- édifices municipaux	1 392.22 \$
11	Télus - édifices municipaux	1 414.68 \$
12	- internet bibliothèque/loisirs	26.50 \$
13	Télus Mobilité - cellulaires	183.43 \$
14	Citicorp Finance - photocopieur	446.07 \$
15	Cogéco câble - bibliothèque/édifice municipale	80.46 \$
16	M. Guy Caron - frais de déplacements	61.25 \$
17	Jean-Claude Molloy - achat de bonbon pour l'Halloween	150.00 \$
18	URLS - Gala Méritas sportif	50.00 \$
19	Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix de Luceville - souper annuel	100.00 \$
20	Entreprises Claveau Ltée. - modification de branchement	2 430.98 \$

TOTAL PAYÉ: 42 224.20 \$

FACTURES À PAYER - OCTOBRE 2004

1	Ministère du Revenu - remises octobre	7 147.93 \$
2	Receveur général du Canada - remises octobre	4 242.77 \$
3	Guyline Proulx - recensement chiens Sainte-Luce	1 503.50 \$
4	Cégep de Rimouski - Formation Directeur général	109.00 \$
5	Marché Pineault - liqueurs/rencontre/maternelle/caserne	20.05 \$
6	Épicerie Bernier - bouteilles d'eau/huile	33.75 \$
7	Resto Chez Dan - repas pour bénévoles patinoire	29.10 \$
8	Télus Mobilité - pagettes	328.81 \$
9	SuperPages - inscription annuaire	23.12 \$
10	Les Services Kopilab - cartouches encre	11.50 \$
11	PGMensys - formation/reçus laser	683.40 \$
12	Club Papetier - enveloppes/chemises	71.02 \$
13	Centre Bureautique - entretien photocopieur	235.35 \$
14	Ressources Naturelles - avis de mutation	36.00 \$
15	Saveurs Bas-Saint-Laurent - panier	57.51 \$
16	Imprim Art - feuillets explicatif logo	253.06 \$
17	Sérigraphie - épinglettes	1 132.14 \$
18	Transcontinental - appels d'offres déchets	415.47 \$
19	L'information - réflexion coll./ dér. mineure	569.38 \$
20	Journal L'avantage - appels d'offres ramonage/réfl. coll	1 714.09 \$
21	Buanderie Le Blanchon - nettoyage	74.52 \$
22	Garage Gilles Desrosiers - essence ordinaire	177.23 \$
23	Garage St-Laurent - essence ordinaire	120.00 \$
24	Garage M. De Champlain - essence ordinaire	400.00 \$
25	Groupe Gaz-O-Bar - diesel	489.81 \$
26	Pétroles Bilodeau - mazout	203.31 \$
27	Quinc. Ste-Luce/Luceville - projets	1 032.06 \$
28	Rona Le Rénovateur - câbles	91.18 \$
29	Pièces d'auto Rimouski Inc. - huile	6.88 \$
30	Air Liquide - location bouteilles	15.88 \$
31	Service Agro Mécanique Inc. - pièces récolteuse-hacheuse	132.92 \$
32	Garage Normen Lévesque - pièces tondeuses	96.57 \$
33	Dickner Inc. - location	147.46 \$
34	Pièces Autos du Golfe - transmission	172.54 \$
35	Produits Sanitaires Roger Pelletier Inc. - chlore	356.32 \$
36	Assistech Exploitation Inc. - station de pompages	2 209.93 \$
37	Wolseley - pièces	2 716.08 \$
38	Ex. Gilbert Michaud Inc - service de pelle/projets	32 345.03 \$
39	Les Pavages Laurentiens - pavage de rues	74 687.17 \$
40	Groupe Lechasseur Ltée - abrasif	2 979.20 \$

41	BPR Groupe-Conseil - projet Luc Babin	1 133.20 \$
42	Béton Provincial Ltée - Projet Parc de Quartier	1 426.66 \$
43	Vitrierie Bas du Fleuve (1993) Inc. - moustiquaire	35.71 \$
44	Ville de Rimouski - terrain de jeux	70.00 \$
45	Plomberie Luceville Inc. - fermeture chalet de service	71.90 \$
46	J.R.M. Électrique - travaux station pompage #2	560.17 \$
47	- éclairage du quai	664.84 \$
48	- projet Luc Babin	1 314.17 \$
49	Jean-Pierre St-Amand Inc. - projet patinoire/ent. éclair. rues	369.07 \$
50	S.P.A.R. Enr. - patrouille octobre	402.59 \$
51	Services Sanitaires du St-Laurent Inc. - contrat octobre	5 439.19 \$
52	Ville de Mont-Joli - 3e versement transport adapté	4 672.00 \$
53	Solidarité rurale du Québec - réflexion coll. Jacques Proulx	613.95 \$
54	Michel Laverdière - photographe/réflexion coll.	287.56 \$
55	Pelletier & Couillard - piquetage terrain dév. industriel	287.56 \$
56	Yvan Garneau - piquetage terrain parc de quartier	575.12 \$
TOTAL À PAYER: 154 994.73 \$		
TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 197 218.93 \$		

Je, certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 octobre 2004.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

348-2004

Déboursés

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 31 octobre 2004.

Adopté

Période de questions

Règlement R-2004-56

Règlement d'emprunt au montant de 61 660,64 \$ concernant le paiement de frais de cours. (Pisciculture des Cèdres)

Attendu qu' un litige s'est élevé entre Pisciculture des Cèdres inc. et la municipalité de Sainte-Luce dans le cadre de l'interprétation d'une convention et d'une résolution respectivement datées des 15 et 19 décembre 1999;

Attendu qu' une décision a été rendue par la Cour du Québec chambre civile, le 10 septembre 2003 dans le dossier portant le numéro 100-02-002605-024, condamnant la municipalité à verser à Pisciculture des Cèdres inc. la somme de 50 000 \$ avec intérêt au taux légal, l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du Code civil du Québec et les dépens;

Attendu qu' un appel a été logé par la municipalité à l'encontre de cette décision, le 8 octobre 2003;

Attendu que cette même Cour d'appel, dans sa décision rendue le 27 septembre 2004 sous son numéro 200-09-004620-032, a rejeté le pourvoi et maintenu la décision rendue par la Cour du Québec en date du 10 septembre 2003;

Attendu que selon l'article "15" du décret 930-2004 du 15 août 2001, toute dette ou tout gain qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire, pour un acte posé par une des anciennes municipalités, reste à la charge ou au bénéfice de l'ensemble des immeubles imposables de cette municipalité;

Attendu que la municipalité n'a pas les fonds suffisants pour acquitter ce montant;

Attendu que la municipalité pour effectuer ce paiement doit effectuer un emprunt par billets au montant de 61 660,64 \$

Attendu qu' un avis de motion a été donné le 18 octobre 2004;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon appuyé par: Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité de satisfaire au jugement rendu le 27 septembre 2004 par la Cour d'appel du Québec et d'acquitter en faveur de Pisciculture des Cèdres inc. et ses procureurs la somme de 61 660,64 \$ en date du 26 octobre 2004, quitte à parfaire, laquelle somme se détaille comme suit:

- Les dépens en Cour du Québec:	1 292,00 \$
- Les dépens en Cour d'appel:	1 448,11 \$
- Le montant en capital	50 000,00 \$
- Les intérêts et l'indemnité de 1619C.c.Q.:	8 920,53 \$

Total: 61 660,64 \$

ARTICLE 1 Les attendus font partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2 Aux fins du présent règlement, le conseil décrète une dépense n'excédant pas 61 660,64 \$ pour les fins du présent règlement et pour se procurer cette somme, décrète un emprunt pour une période de cinq ans.

- ARTICLE 3 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, situés sur le territoire de la municipalité (lequel secteur correspondant à l'ancien territoire de la municipalité de Sainte-Luce), une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- ARTICLE 4 Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce.
- ARTICLE 5 L'emprunt portera intérêt à un taux n'excédant pas 7% l'an.
- ARTICLE 6 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

349-2004

Hélène Jean / règlement naissance

Proposé par: France St-Laurent
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte de Hélène Jean à la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Luce-Luceville et ce conforme selon le règlement des naissances.

Adopté

350-2004

Maire

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de nommer comme maire suppléant pour les quatre prochains mois (novembre-décembre 2004 et janvier-février 2005) le conseiller Gaston Beauchesne.

Adopté

Discours du maire

Dépôt du rapport du maire sur la situation financière.

Déclaration des intérêts financiers des élus

Le directeur général et secrétaire-trésorier accuse réception des déclarations des intérêts financiers du maire et des conseillers municipaux.

CGIRE / information

351-2004

Place aux Jeunes / demande de don

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de faire un don pour un montant de 25 \$ afin d'assurer la continuité des activités de Place aux Jeunes / Desjardins de la Mitis.

Adopté

352-2004

Règlements d'emprunt R-2003-33 (achat de terrain Bouchard Route 298) et R-2003-36 (aqueduc , égout et station de pompage Route 132 ouest, (projet Babin)

Proposé par: Gilles Gagnon
Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de procéder à un emprunt permanent au Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent au montant de 86 000 \$ au taux variable pour les règlements R-2003-33 et R-2003-36. Messieurs Gaston Gaudreault, maire et Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

353-2004

Gala de l'Entreprise Mitis 2004-11-02

Proposé par: Gaston Beauchesne
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de deux billets au montant de 60 \$ chacun concernant le Gala de l'Entreprise Mitis 2004 qui se tiendra le 20 novembre 2004 à Mont-Joli.

Adopté

Ramonnage / soumission

Ouverture: 28 octobre 2004

Heure: 16 heures

9117 4219 Québec inc
Conciergerie D.B. Enr./Service d'entretien Lespro enr.

354-2004

Soumission ramonage de cheminée

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: Gilles Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de retenir la soumission conforme de 9117 4219 Québec inc. pour les années 2005 – 2006 et 2007 concernant le ramonage de cheminée.

	2005	2006	2007
Coût pour le ramonage et inspection par cheminée	19.79\$	20.59\$	20.99\$
Tarif d'inspection seulement par cheminée	12.59\$	13.09\$	13.59\$
Tarif de ramonage sur appel	35.00\$	35.00\$	35.00\$

Les taxes sont incluses dans chacun des montants.

Adopté

355-2004

Sécurité incendie

Considérant que

la municipalité de Sainte-Luce désire se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative de certains éléments de la protection contre l'incendie;

Considérant que

la MRC de La Mitis, entend fournir le service de direction, de formation, de prévention et de télé-communication relativement à la protection incendie;

Pour ces motifs:

il est proposé par France St-Laurent, appuyé par Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité ou à la majorité d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce, l'entente de fourniture de services relativement à la protection incendie, dont la MRC sera la mandataire.

Adopté

356-2004

Subvention / pavage

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité:

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux d'asphaltage exécutés sur les rues Saint-Philippe, Saint-Louis et Saint-Laurent de la municipalité de Sainte-Luce, pour un montant de 73 064.57 \$ et demande au ministère des Transports la subvention de 50 000 \$ "Aide à l'amélioration du réseau routier municipal". (Dossier no: 02452-09092 – Dossier no: 02621-09092)

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté

Bacs de compostage / sondage – information

Acc. rec.

Rapport de l'inspecteur des bâtiments

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel de l'inspecteur des bâtiments en date du 1^{er} novembre 2004.

J.D. Spécialiste de l'Habitation / échange d'une bande de terrain – reporté

Madame Rose De-Lima Caron St-Laurent / projet de lotissement – reporté

357-2004

Programme de subvention salariale (2) employés

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce accepte la responsabilité du projet "Programme de subvention salariale" présenté dans le cadre de cette mesure. Monsieur Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec. La municipalité s'engage à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

Adopté

358-2004

Halloween / bonbons

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 150 \$ à l'Association des pompiers de Sainte-Luce pour l'achat de bonbons qui sont remis aux jeunes lors de la soirée de l'Halloween, dimanche le 31 octobre 2003, ainsi qu'un montant de 60 \$ pour l'achat de différentes accessoires servant à cette activité.

Adopté

Correspondance

- Ministère de l'Environnement / avis
- Delfar / Rue des Coquillages
- Association des directeurs municipaux du Québec / formation
- Financière Manuvie / bulletin administratif
- Réseau des Ressourceries du Québec
- Ministère des Affaires municipales / proportion médiane pour 2005
- Ministère des Affaires municipales / programme de diversification des revenus municipaux
- Pelletier & Couillard, arpenteurs / plan piquetage lot 189
- CWA / déclaration statuaire
- CSST / remboursement indemnité CSST
- C.P.T.A.Q. / Dossier Richard Dauplaise
- Ministère de la Sécurité publique / Bulletin d'information Hors Feu
- Monsieur Michel Desrosiers / félicitations pour le site Internet
- Syndicat de l'UPA de la Mitis / remerciement pour la collaboration de la journée Porte Ouverte
- Ministère des Transports / renouvellement de permis d'affichage / d'entrée et d'intervention
- Monsieur Gérald Smolla / Dommages mur de soutènement grandes marées 16 et 17 octobre 2004
- Table Québécoise / bulletin d'information

Période de questions

359-2004

Levée d'assemblée

Proposé par France St-Laurent et résolu à l'unanimité qu'à 21h15 la session soit ajournée au 15 novembre 2004 à 20 heures.

Adopté